

Très chers parents,

Dans le respect des préconisations sanitaires que nous avons reçues aujourd'hui et au vu de la rapide évolution du COVID-19, nous avons pris la décision d'annuler la SEPAD de cette année.

Ceci concerne :

- Les voyages à l'étranger
- Les séjours sur le territoire français
- Les échanges (aller de nos élèves et accueil des élèves étrangers)
- Les projets avec des sorties à la journée
- Les projets qui devaient se dérouler dans le collège
- Les stages en entreprise.

Tous les élèves auront donc cours normalement la semaine du 30 mars au 3 avril.

Les dernières directives gouvernementales viennent nous conforter dans notre décision.

Nous reviendrons vers vous dans les prochains jours pour vous informer des modalités de remboursement des différents projets ; dans l'immédiat nous pouvons vous dire que les chèques de règlement à venir ne seront pas encaissés (échéances du 15 mars, 15 avril, 15 mai). Ils seront conservés jusqu'au 30/04/2020 puis détruits.

Au-delà de la déception légitime des élèves que nous partageons, nous adressons nos plus vifs remerciements à tous ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réussite de cette semaine.

Je vous prie de croire, chers parents, en l'assurance de notre dévouement pour assurer au mieux la sécurité et la santé de vos enfants.

Le Chef d'établissement
Pierre COMBROUX